

MEMORANDUM SUR L'ETAT DE LA SITUATION ENGENDREE PAR LE COUP DE
FORCE DE QUELQUES MILITAIRES CONTRE LE POUVOIR, EN DATE DU 20
AU 21 OCTOBRE 1993.

I. LA MISE SUR PIED DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES

Le processus de démocratisation qui a été concrétisé par l'agrément des Partis Politiques en 1992 avait suscité beaucoup d'espoir dans la mise en place d'un Etat de Droit dans notre chère patrie, le Burundi.

En effet, le vote massif des deux textes fondamentaux, à savoir, la Charte de l'Unité Nationale et la Constitution de la République, permettait de croire que le peuple burundais s'était réconcilié avec lui-même en adhérant à des valeurs universelles qui caractérisent une société harmonieuse dans un Etat de droit.

Malheureusement, que ce soit au niveau de la formation de certains Partis Politiques, au niveau de leurs propagandes, tout observateur avisé a perçu que les démons de la division ethnique étaient encore présents dans la société burundaise.

Au cours des campagnes électorales, présidentielles et législatives de Juin 1993, la sensibilisation des militants par certains Partis Politiques, sur la seule valeur ethnique a atteint son paroxysme. Les tueries à caractère ethnique orchestrées à MAGEYO, MUBIMBI et MUTIMBUZI en constituent de tristes exemples.

C'est pourquoi le résultat des élections du 1^{er} et 29 juin 1993 a été interprété par une certaine opinion comme un coup d'état ethnico-démocratique.

Malgré que les règles démocratiques qui supposent une compétition des idées et des programmes n'avaient pas été respectées par certains partis, la classe politique a pris acte du résultat des urnes et le Parti FRODEBU a accédé au pouvoir le 10 Juillet 1993.

II. LA GESTION DU PAYS PAR LE GOUVERNEMENT FRODEBU

A la formation du Gouvernement FRODEBU, l'esprit de la Charte de l'Unité Nationale semblait être respecté, ce qui pouvait supposer que les enseignements divisionnistes développés au cours de la période pré-électorale n'étaient qu'un moyen d'accéder au pouvoir.

Le discours du Président Melchior NDADAYE , au lendemain de sa victoire, allait d'ailleurs dans ce sens.

Cette appréciation favorable de l'opinion publique a malheureusement été très vite altérée dès les premières mesures de gestion politique du Gouvernement FRODEBU.

Comme l'a si bien dit la ligue SONERA dans son mémorandum du 9 septembre 1993 adressé au Président de la République, le Gouvernement FRODEBU a procédé à une politisation outrancière des administrations centrale et locale, se traduisant par une flagrante violation des droits fondamentaux des cadres et agents de la Fonctions Publique.

Dans le domaine de l'éducation nationale, le Gouvernement FRODEBU a procédé à des nominations basées sur des considérations partisans et sur le clientélisme politique, au lieu de tabler sur le rendement et la bonne marche des écoles.

C'est ainsi que pendant la période de préparation ultime de la rentrée scolaire, plus de 67 % des directions d'établissements d'enseignement secondaire (si l'on excepte les écoles relevant des confessions religieuses) ont dû changer de titulaire pour faire de la place aux gens du parti gagnant.

Concernant les Forces Armées, au moment du recrutement des officiers et sous officiers, le Gouvernement l'avait organisé sur base des procédures transparentes et des critères objectifs de saine compétition , malheureusement, au vu des résultats, le Gouvernement FRODEBU a tenté d'inclure des candidats qui n'avaient pas du tout satisfait. Quelques temps après, le même scénario s'est produit avec succès, cette fois, malheureusement, à l'occasion du recrutement des agents à la poste.

De même, lors du recrutement des candidats officiers de police, le gouvernement a introduit, en cours d'épreuves, un système de quota par province, tournant délibérément le dos aux candidats qui s'étaient présentés au recrutement. Ceux-ci ont protesté contre cette politique et ont refusé de continuer à concourir au test.

Le recrutement des hommes de troupes prévu pour le mois de novembre prochain risquait d'obéir à cette même logique.

En ce qui concerne la sécurité intérieure, dès le lendemain des élections le pays a connu des formes de violence très variées, allant de l'intimidation de paisibles citoyens par des membres du Parti ayant gagné le suffrage, à l'assassinat pur et simple, en passant par des incendies criminels, par des vols à main armée, des dégradations des récoltes et tentatives d'expropriation. Dans la plupart des cas, ces actes de violence, d'intolérance ou d'intimidation s'alimentent à des mobiles politiques explicites puisque les victimes de ces agressions sont des citoyens qui, pendant les deux dernières campagnes

électorales, portaient une casquette politique différente de celle des agresseurs. Par ailleurs on a assisté à une constitution d'associations de malfaiteurs, en particulier à Bujumbura. Celles-ci sèment la terreur et la désolation dans certains quartiers, dévalisant les passants et particulièrement les filles et les femmes, se livrant à des vols à main armée, blessant, voire tuant, les citoyens qui tentent de leur résister.

Dans le même ordre d'idées, on a assisté, impuissants, à la profanation de plus de 200 tombes qui ont été éventrées au cimetière de NYABARANDA pendant plus de 2 semaines, sans aucune réaction des autorités publiques. L'opinion de Bujumbura en a été ulcérée.

Enfin, tout récemment dans les provinces du nord du pays sous le prétexte de la chasse aux sorciers et empoisonneurs dans les provinces de NGOZI, KIRUNDO et MUYINGA, des personnes innocentes ont été publiquement lynchées par des bandes organisées avec la complicité, voire la participation, de certaines des autorités administratives locales.

En ce qui concerne la question de l'information, les médias de l'Etat ont fait l'objet d'une censure particulièrement sévère que même les régimes à Parti unique n'avaient pas jusque-là exercée. Celle-ci a été à l'origine du licenciement du Directeur Général de la Radio Télévision Nationale, deux mois seulement après sa nomination, parce qu'il n'avait pas accepté que ce service public soit le monopole du Parti FRODEBU au pouvoir. Des protestations ont été élevées par les organes de la presse privée et des associations de journalistes nationales et internationales, mais en vain.

Mais le problème qui a soulevé le plus grand remous est la gestion du rapatriement et de réinstallation des réfugiés. Contre toute logique et contre la constitution, des commissions administratives ont été investies de pouvoir juridictionnel en matière foncière. De déléation en déléation, elles ont fonctionné à tous les niveaux des circonscriptions administratives. La plupart des membres de ces commissions étaient eux-mêmes des rapatriés et partant juges et parties. La conséquence de tout cela est que plusieurs propriétaires ont été dépouillés de leurs terres et de leurs biens et condamnés à un "exil intérieur". Plusieurs familles ont été contraintes à l'errance, des semaines durant ; certaines ont été même frapper aux portes de la Présidence de la République.

Voilà en gros l'ambiance qui prévalait avant le coup de force, mais qui en aucun cas, ne peut le justifier.

III. COUP DE FORCE ET DE SES REPERCUSSIONS

Le putsch perpétré contre le pouvoir dans la nuit du 20 au 21 Octobre 1993 a été le fait d'un groupe de militaires appartenant à la garnison de Bujumbura. Le Président de la République, Son Excellence Melchior NDADAYE et quelques uns de ses proches collaborateurs, de même que certains militaires qui assuraient sa protection y ont perdu la vie.

Toutes les forces politiques et la Société Civile ont vite condamné ce forfait dans une déclaration rendue publique le 23 Octobre 1993 et dans d'autres déclarations ultérieures.

Les troupes restées loyalistes ont tout mis en oeuvre pour que la situation revienne à la normale et que les auteurs du coup de force se soumettent au commandement de leurs chefs. Ces efforts conjugués ont permis le retour à la légalité constitutionnelle.

On doit cependant déplorer, dans les faits, la façon dont la crise est gérée et surtout les conséquences qui s'en suivent pour le pays.

Le coup de force contre le pouvoir en place a déclenché une flambée de violences et d'extermination des membres de l'ethnie tutsi et des hutus appartenant à l'UPRONA, suite à l'appel lancé par des Ministres du Gouvernement FRODEBU sur la Radio KIGALI.

Six Ministres ont en effet lancé, sur la voie des ondes, des appels à l'extermination des tutsi et des membres hutu de l'UPRONA qu'ils ont qualifiés d'ennemis de la démocratie.

Un tract, d'un contenu extrêmement violent, rédigé et distribué par le Ministre des Transports Postes et Télécommunications du Gouvernement FRODEBU, Monsieur Schadrack NIYONKURU, appelant la population à la désobéissance civile, à la destruction des ponts et autres infrastructures sociales, à l'obstruction des routes et voies de passage, a fait penser à l'existence d'un plan préalablement établi d'extermination des tutsi et de tout autre opposant politique.

La réaction à ces messages de sédition et d'appel au génocide constamment relayés et entretenus par Radio-KIGALI, a été immédiate. Les tutsi de toutes les collines du pays ont été exterminés dans des conditions atroces.

Parmi tant d'autres, le cas des 80 élèves tutsi du Lycée de KIBIMBA isolés, enfermés dans une classe avant d'être brûlés à l'essence par les responsables de l'école en constitue un sinistre exemple. Les hutu membres de l'UPRONA constituent eux aussi des victimes désignées.

Dans cette situation extrêmement pénible, l'attitude du Gouvernement est pour le moins ambiguë. D'abord, il s'est scindé en deux groupes, l'un élisant domicile à Kigali et travaillant avec les autorités de ce pays, l'autre demeurant et siégeant sous les toits de l'Ambassade de France à Bujumbura.

Même après que les mutins aient accepté de rentrer dans la légalité, même après la demande insistante de la société civile, le Gouvernement FRODEBU refuse d'exercer ses prérogatives en vue de ramener la paix et le calme dans le pays, aussi longtemps qu'une force étrangère ne sera pas déployée dans le pays.

Les seules mesures qu'il se presse de prendre sont loin d'apaiser les populations. L'injonction donnée aux forces de l'ordre de retourner sans délai dans leurs casernes en abandonnant les populations innocentes et sans défense face à leurs bourreaux, constitue plutôt un acte de complicité avec ces derniers. Par ailleurs, des arrestations arbitraires sont ordonnées ; la délation, l'incitation de la population contre l'armée, la désignation des responsables du Parti UPRONA à la vindicte populaire, semblent constituer leur seule préoccupation.

Le comportement du Ministre de la Défense Nationale, Lt Col. NTAKIJE Charles, est particulièrement déconcertant en rapport avec la gestion de la crise.

En effet, au lieu de rejoindre son poste de commandement et d'assurer la cohésion de l'armée, il se complait à comploter contre elle, à partir des salons de l'Ambassade de France, en intimant l'ordre aux officiers de désertier comme lui, d'abandonner les troupes à elles-mêmes en ces moments particulièrement dramatiques pour le pays et son armée. De même l'interdiction de reprise des activités normales formulée par le Gouvernement contre la décision du Maire de la Capitale est surprenante compte tenu de la tranquillité qui prévaut à Bujumbura et de la libre circulation qui a été proclamée. Cette décision est susceptible d'entraîner des conséquences néfastes sur la vie des ménages surtout de conditions modestes.

Enfin, en ces moments difficiles, où l'opinion nationale et internationale a besoin d'être informée sur la situation exacte qui prévaut dans le pays, le Gouvernement, siégeant à l'Ambassade de France, a interdit aux journalistes d'effectuer des reportages à la Radio et à la Télévision Nationale sur les événements qui se déroulent à l'intérieur du pays.

Des messages de pacification rédigés par les Partis Politiques d'opposition ont été bloqués et interdits de publication alors que sont privilégiés des messages incendiaires, tel que celui du Ministre Ernest KABUSHEMEYE, Président du Rassemblement du Peuple Burundais (R.P.B).

Un journaliste qui a pris l'initiative d'informer l'opinion publique sur l'origine et le développement de la crise et qui a effectué un reportage sur les massacres à l'intérieur du pays a été limogé et accusé de haute trahison. Il a de ce fait été ajouté sur la liste des personnes à arrêter. Un autre journaliste vient de subir la même sanction dans des circonstances analogues et qui plus est, des menaces de mort sont constamment proférées contre sa personne et ses proches.

IV. CONCLUSION

Compte tenu de la situation qui prévaut dans le pays, telle que décrite dans les lignes qui précèdent, les signataires du présent mémorandum :

1. Condamnent vigoureusement le putsch de la nuit du 20 au 21 Octobre 1993, perpétré par un petit groupe de militaires;
2. Demandent que les responsables de ce putsch soient poursuivis en justice et punis conformément aux lois en vigueur au Burundi ;
3. Présentent leurs condoléances les plus attristées aux familles qui ont perdu les leurs au cours de ces événements et plus particulièrement à la famille du Président de la République ;
4. Demandent au pouvoir en place de tout mettre en oeuvre pour ramener la paix et le calme dans tout le pays ;
5. Demandent au pouvoir en place de mettre rapidement sur pied une large commission de crise comprenant des représentants des Partis Politiques, des ligues et associations des Droits de l'homme, des Confessions Religieuses, et de toutes les associations indépendantes pour aider à ramener la paix, et à faire le triste bilan des événements, ainsi que des recommandations utiles et constructives ;
6. Demandent au pouvoir de démettre toutes les autorités politiques et administratives qui se sont rendues instigatrices ou complices des massacres dans le pays et de les poursuivre en justice sans complaisance ;
7. Demandent au Gouvernement de se défaire de ceux de ses membres qui ont directement ou indirectement favorisé les troubles et les massacres ;
8. Demandent que tous ceux qui se sont rendus coupables de tueries soient identifiés et punis selon la loi ;

9. Condamnent sans réserve les actions du Rwanda qui, pour faire oublier ses problèmes politiques internes, s'investit dans la déstabilisation du Burundi ;

10. Rejettent catégoriquement tout projet d'intervention militaire étrangère dans les affaires du Burundi ;

11. Exigent que le Gouvernement reprenne ses fonctions et normalise sans délai les activités de la nation ;

12. Exigent que le Gouvernement organise sans délai un système cohérent de secours et d'assistance aux blessés et aux autres malades, dans tous les hôpitaux, centres de santé et dispensaires à travers tout le pays, et fasse procéder à un enterrement digne de tous les morts, pour notamment éviter des cas d'épidémies.

Fait à Bujumbura, le 27 Octobre 1993

LES PARTIS POLITIQUES

LA SOCIÉTÉ CIVILE

- 1. de RADES
~~_____~~ T
- 2. ABASA
- ~~_____~~ T
- ~~_____~~ T
- 3. ANADDE
- le Prof. BANKAMWABO Ignace T
- 4. UPROXA
MUKALA Jimède T
MIKAZA
- 5. Parti Indépendant des
Travailleurs -
Prof. NDIRUKUNDU N. T
- 6. PARTI INKINZO Y-ISHIMBO
RY-ABARUNGI
D. RIGAMURAZA Albert T

- 1. La Société Civile de la Municipalité
de Bujumbura
Nzigiramba ?
NRIGAMA + ARO Salvator
- 2. Pour la ligne SONERA
- Diolace NIMPAGARIRE T
Président de la Commission
de défense ?
- 3. Pour l'Association pour la
Protection des Minorités
- 4. Pour la Confédération des Syndicats
libres du BURUNDI = C.S.B.
Vincent
Kichwimana T